AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1025
FR0010291245-FS0502

29 avril 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INSIDE SECURE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 avril 2016, la société par actions simplifiée Jolt Capital (76-78 rue Saint Lazarre, 75009 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 avril 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INSIDE SECURE et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 912 532 actions INSIDE SECURE représentant autant de droits de vote, soit 6,76% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société INSIDE SECURE[2].

[1] Sur la base d'un capital composé de 43 116 466 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Cf. prospectus de l'AMF ayant reçu le visa n°16-107 du 30 mars 2016 et communiqué de la société en date du 22 avril 2016.